



## Pourrais-je récupérer la garde de ma fille ?

Par **sandra**, le **15/10/2008** à **18:15**

voilà, j'ai divorcé en consentement mutuel le 18 mai 2006  
ma fille est restée vivre avec son père, c'est en commun accord que nous avons décidé cela car je travaillais beaucoup avec peu de revenu et le papa est rentier donc perçoit une pension à vie sans travailler, il avait donc plus de ressources et de disponibilités.  
aujourd'hui, je suis en congé parental avec un bébé de 7 mois, et ma fille me demande souvent de rester avec moi, j'en ai aussi réellement besoin car je sens qu'elle n'est plus bien à vivre chez son papa, jusque là je ne voulais pas entrer en guerre avec lui, car il ne veut pas que je prenne la garde, mais là je sens vraiment que ma fille souffre psychologiquement là-bas, il parle de partir vivre en Russie ou il a rencontré une femme via internet, ma fille est très perturbée.  
il a un lourd passé, 4 ans et demi de prison + pas mal d'années de toxicomanie, un revenu (pension pour invalidité) de 1500 euros environ par mois, pas mal de problème de santé par rapport à ça  
je vis en couple avec mon conjoint depuis 2 ans et demi et avons un petit garçon de 7 mois, des revenus d'environ 4000 euros par mois comprenant son salaire et mon congé parental  
une maison avec 3 chambres et jardin...  
pensez-vous qu'il me sera possible de reprendre la garde, et est-ce que cela prend beaucoup de temps? par quoi dois-je commencer?  
je vous remercie par avance de toute réponse de votre part  
sandra